

David André

CRIME À LA CRIM'

Polar

Extrait

Editions Glyphe

La Brigade Criminelle, dont le chef de service est Christophe Lopez, commissaire divisionnaire, est composée de deux sections : Droit Commun et Anti-Terroriste.

L'un des groupes de Droit Commun est dirigé par Jean Leblond, commandant de Police. Il est responsable de l'orientation des enquêtes qui lui sont confiées. Il doit insuffler aux membres de son équipe la dynamique nécessaire à leur résolution, tout en maintenant la cohérence du groupe et en supportant la pression hiérarchique et des magistrats.

Son adjoint est Denis Lemillinaire. Chef de groupe en devenir, l'adjoint doit pouvoir démontrer qu'il a la capacité à devenir ultérieurement un responsable compétent et efficace.

Les autres membres du groupe sont Ahmed Kadir, Xavier Favier, David Dumortier et Marion Lemoine.

Ahmed Kadir tient le poste dit de « procédurier », c'est-à-dire qu'il a en charge la bonne tenue des actes établis lors des enquêtes pour pouvoir fournir aux magistrats des procédures judiciaires qui sont conformes au Droit et qui sont articulées de manière compréhensible.

Nous allons suivre pas à pas la vie de l'équipe de Jean Leblond lors d'une enquête. Elle débute au fameux et mythique 36 quai des Orfèvres.

Sa résolution ne sera pas de tout repos...

Préambule

Mars 2010. Le jour s'était levé sur la capitale encore plongée dans le brouillard. La clarté des premiers rayons du soleil tentait vainement de percer les volutes de la brume matinale.

En passant sur le Pont Neuf, le capitaine de Police Laurent Da Costa remonta le col de son manteau. Le printemps s'annonçait, mais pour le moment, c'était encore l'hiver et ses froidures matinales. Le long des quais et des boîtiers fermés des bouquinistes, il jeta un coup d'œil à la Seine et remarqua qu'on ne voyait toujours pas l'autre rive. Les passants étaient peu nombreux, au contraire des voitures : elles s'étiraient sur les voies sur berges comme de longs rubans continus, tous feux allumés et à vitesse réduite. Les lumières rouges des feux arrière étaient autant de points lumineux qui se frayaient un passage dans le brouillard.

Laurent Da Costa ne se souciait pas du temps, il était en train de passer de la douceur de son foyer à l'atmosphère plus « virile » du Quai des Orfèvres. Comme tous les matins, il parcourait à pied les trois kilomètres qui séparaient son domicile de son bureau du cinquième étage du fameux 36 Quai des Orfèvres, adresse rendue célèbre par Georges Simenon et les nombreux polars qui s'y déroulent.

Dans cette aile de l'enceinte du Palais de Justice sont regroupées depuis de nombreuses années quelques-unes des Brigades Centrales de la Direction de la Police Judiciaire de Paris, notamment la Brigade Criminelle, la Brigade des Stupéfiants et la Brigade de Recherche et d'Intervention, également connue sous le nom de Brigade Antigang. Au deuxième étage sont implantés les locaux de la Direction de la Police Judiciaire, les autres services occupant les trois derniers niveaux de l'immeuble.

Depuis sept ans qu'il travaillait là, Laurent Da Costa avait pris l'habitude d'arriver tôt le matin. Il aimait pouvoir prendre son temps, s'installer tranquillement, et préparer le café avant que ses collègues arrivent.

La matinée s'annonçait tranquille, pas de permanence, pas de convoqué, pas d'affaire urgente en cours ; en traversant la cour du 36, Laurent Da Costa se dit que la journée allait être calme.

1.

Après avoir gravi la dernière volée de marches qui le fit passer du 4^{ème} au 5^{ème} étage, perdu dans ses pensées, Laurent Da Costa sortit la clé de son bureau et ouvrit machinalement la porte. Il poussa le battant mais n'alla pas plus loin. Le spectacle qui s'offrait à lui était tellement surprenant et inattendu qu'il resta paralysé pendant quelques instants, incapable de comprendre ce qu'il avait sous les yeux.

Une femme était étendue là, affalée sur l'une des chaises placées devant son bureau, immobile, inconsciente, la tête en arrière.

Sa première réaction fut de refuser l'évidence : cette femme ne pouvait pas se trouver là, il n'y avait aucune raison qu'elle soit là... Mais bien vite son sérieux et son professionnalisme prirent le dessus.

Il se précipita, laissa tomber son manteau et son sac et toucha la main de la femme ; elle était froide, le corps était rigide, elle était morte. Il fit un effort pour comprendre. Pas de panique, cela ne servait à rien de perdre son calme. « Qui est-ce ? Que fait-elle là ? » il verrait plus tard... Pour le moment, c'était « Qu'est-ce que je fais, qui je préviens ? ». Il n'y avait personne autour de lui, ses collègues des bureaux voisins n'étaient pas encore arrivés. Il était seul.

Il sortit et referma la porte de son bureau, il ne voulait pas laisser ce cadavre comme ça, à la vue de n'importe qui, et redescendit précipitamment le petit escalier jusqu'à l'état-major du service où était juste présent le commandant fonctionnel, un « ancien », un homme sur lequel il pouvait compter ; cela le rassura inconsciemment.

Le chef de l'état-major "percuta" immédiatement et suivit Laurent Da Costa dans l'escalier. Ce dernier ouvrit en grand la porte de son bureau, juste devant son collègue : rien n'avait bougé. La femme était toujours là, inerte, la tête tournée vers le vasistas qui faisait office de fenêtre dans ce bureau réduit. Les deux hommes s'approchèrent, la femme était manifestement morte.

- Qui est-ce ?

- Je ne sais pas, aucune idée ! Jamais vue !

- On va prévenir le patron ! On va aussi appeler les pompiers, qu'ils envoient un équipage avec un médecin.

Les réponses aux questions viendraient peut-être plus tard ; pour l'instant l'urgence c'était d'appeler les secours et prévenir les chefs.

Le responsable de l'état-major redescendit précipitamment et rentra dans le bureau du chef de la Crim', Christophe Lopez, récemment nommé commissaire divisionnaire.

- Patron, on a un problème, il y a un cadavre dans le bureau de Da Costa, au cinquième. Christophe Lopez resta quelques instants interdit. L'air grave du commandant fonctionnel, l'un des piliers de la Crim', lui fit se rendre compte rapidement de la situation. Après s'être fait sommairement expliquer les faits, il se leva de son bureau et l'accompagna jusqu'au cinquième étage. Il fut rapidement suivi par quelques policiers présents dans le couloir à qui la vue du patron en train de monter en urgence les escaliers fit comprendre que quelque chose d'anormal s'était passé.

Pour Laurent Da Costa, les minutes avaient été longues ; dans sa tête avaient tourné des dizaines d'hypothèses et de questions :

- Qui est-ce ? Pourquoi est-elle là ? Pourquoi mon bureau ?

Il aurait voulu pouvoir questionner la victime, lui demander ce qu'elle faisait là... Tout ça passait et repassait en boucle devant lui quand le patron arriva.

Christophe Lopez constata comme les autres : il y avait bien une femme morte dans le bureau.

- Qui est-ce, Laurent ?

- Je ne sais pas, patron. Jamais vue.

- Jamais vue... Mais elle est bien dans votre bureau pourtant !

- Mais je ne l'ai jamais vue, je vous assure patron. Je ne sais pas qui elle est, ni ce qu'elle fait là. Je ne la connais pas ! insista-t-il.

- Bien. Appelez les pompiers !

Rapidement le couloir se remplit de policiers. Tout le monde voulait passer la tête par la porte pour voir. On est habitué à voir des cadavres à la Brigade Criminelle. C'était quand même la vocation ou du moins le quotidien des policiers de ce service, mais dans l'un des bureaux du 36, c'est quand même rare, pour ne pas dire inédit. Les chuchotements des policiers réunis dans le petit couloir exigü devinrent vite un brouhaha et le responsable de l'état-major prit les choses en mains :

- Tous ceux qui n'ont rien à faire ici, regagnez vos bureaux, ce n'est pas un spectacle !

Christophe Lopez redescendit rapidement dans son bureau. Il organisa une réunion impromptue. Autour de la table s'installèrent Laurent Da Costa, l'inventeur du corps*, une commissaire de Police Chef de Section à la Crim', le responsable de l'état-major et Jean Leblond, le chef de groupe de Droit Commun de permanence.

- Vous savez comme moi ce qui se passe. Qu'est-ce qu'on a de plus ?

- Les pompiers sont là patron, on attend un médecin. La femme est bien morte, mais les pompiers ne m'ont rien dit de plus, pas de cause, pas d'heure de décès. Ils ne se mouillent pas, ils attendent leur médecin pour que ce soit officiel.

Christophe Lopez laissa passer quelques instants, puis enchaîna :

- OK. Leblond, je vais appeler le Parquet, je vais demander qu'on soit saisi. Il n'y a pas de raison, c'est dans nos locaux, mais tant qu'il n'y a pas de lien avec quelqu'un de chez nous, il n'y a pas d'incompatibilité. Vous êtes de permanence, c'est vous qui prendrez le dossier.

- Pas de problème. Il faut déjà qu'on l'identifie. Une fois que ce sera fait on en saura plus, répondit le chef de groupe.

- Probablement.

Puis, ces détails d'organisation réglés, le patron de la Crim' se tourna vers Laurent Da Costa :

- Laurent, vous êtes sûr que vous ne la connaissez pas ? Vous l'avez bien regardée ?

- Absolument patron, jamais vue. Je ne la connais pas ! affirma clairement le procédurier.
- A quelle heure êtes-vous parti hier soir ? insista le Commissaire Divisionnaire.
- 19 heures, comme d'habitude.
- Et vous avez fermé votre porte à clé ?
- Oui, bien sûr !
- Y a-t-il quelqu'un qui la connaît, qui l'a déjà vue ? demanda alors le Chef de la Crim' à la cantonade.

** L'inventeur d'un corps : la personne qui découvre ce corps*

Et en l'absence de réponse, il enchaîna :

- Dès que les pompiers seront partis, vous ferez défiler, discrètement et sans faire de vagues, tous les fonctionnaires de la Crim'. Je veux savoir si quelqu'un la connaît. Da Costa et Leblond, restez là, je vais appeler le substitut de permanence.

Appelée par le chef de la Brigade Criminelle, la Procureure Colette Dumas-Vignancourt, substitut de permanence à la section P12 du Parquet, comprit rapidement la situation. Vu la proximité de son bureau des locaux de la Crim', et l'originalité de la situation, avec une pointe de curiosité, elle précisa qu'elle allait venir sur les lieux. Dès qu'elle eut raccroché, elle quitta son bureau et, suivie de sa greffière et d'une magistrate stagiaire, enfila les couloirs du Palais de Justice. Puis elle monta deux étages jusqu'au siège de la Brigade Criminelle où elle se présenta au bureau du chef de service. Reçue par Christophe Lopez, elle se fit expliquer la situation rapidement, sans même prendre le temps de s'asseoir. Le patron de la Crim' la précéda ensuite et monta les deux étages jusqu'au bureau 505 devant lequel étaient restés quelques anciens du service qui empêchaient les curieux de s'approcher.

Colette Dumas-Vignancourt s'approcha du cadavre. Elle marcha prudemment dans le bureau. Un regard circulaire autour de la petite pièce ne lui donna pas d'autre explication : il y avait bien une femme morte, sans raison apparente, affalée sur une chaise dans ce petit espace qu'occupe habituellement l'un des fonctionnaires de la Brigade Criminelle.

Elle posa quelques questions précises :

- Qui est-ce monsieur Lopez ?
- Nous l'ignorons, madame, elle n'est pas encore identifiée.
- Le bureau était fermé à clé ? Qui en a les clés ?
- C'est le bureau du Capitaine Da Costa. Il a une clé. Il y en a une autre à l'état-major, dans l'armoire des clés. C'est là que les femmes de service les prennent le matin pour nettoyer les bureaux. Ce matin, la femme de ménage n'était pas encore passée et c'est le capitaine Da Costa qui a ouvert la porte et découvert cette femme. Il y a peut-être une autre clé au service de la serrurerie à la Préfecture de Police, ce sera vérifié.

La Procureure réfléchit quelques instants. Dans le bureau, elle faisait face au cadavre ; derrière elle les policiers de la Crim' la regardaient, attendant de voir ce qu'elle allait décider. Elle se mit à penser tout haut :

- Ce n'est quand même pas habituel... un cadavre dans un bureau de la Brigade Criminelle... et on ne sait pas qui c'est.
- Si vous nous confiez l'enquête, nous allons nous attacher prioritairement à savoir qui elle est. Après ça devrait s'enchaîner, une fois identifiée on saura pourquoi elle est là... et comment elle est entrée là.

Se tournant vers le Chef de Service, elle reprit :

- Je crois que c'est une affaire pour vous, monsieur Lopez. Je ne pense pas qu'il y ait un problème juridique ou technique quelconque à enquêter dans vos propres locaux...

- Non madame, c'est ce que je pense aussi. Pas de problème, le groupe Leblond va se charger des investigations.

- Et puis pour une fois, ça va vous limiter les temps de transport, conclut la substitut en quittant le bureau, sans même jeter un dernier regard à la pauvre femme qui gisait là.

Il était vrai que la couverture territoriale de la Brigade Criminelle, Paris intra-muros et les trois départements de la petite couronne, obligeait habituellement ses fonctionnaires à faire de longs déplacements jusqu'à des lieux de saisine éloignés et engorgés par la circulation. La remarque de la magistrate, même si elle n'était pas très opportune, était juste... au moins la Crim' avait le cadavre « sur place ».